

Pause méridienne aménagée et Activités périscolaires Ecole maternelle et élémentaire rentrée 2014-2015



Sommaire

Projet pédagogique.....	page 3
Fonctionnement.....	page 4
Ecole maternelle.....	page 5
Définitions.....	page 6
Emploi du temps.....	page 7
Ateliers projets septembre vacances.....	page 8 et 9
Ecole élémentaire.....	page 10
Définitions.....	page 11
Emploi du temps CP/CE1 et ce2 mme boutouil.....	page 12
Ateliers projets septembre vacances.....	page 13
Emploi du temps CE2 /CM1 et CM2	page 14
Ateliers projets septembre vacances.....	page 15
Renseignements et contacts	page 16

Projet pédagogique construit à partir Projet éducatif centre d'animation/ Projets des écoles/besoins identifiés par l'ensemble des partenaires et aussi les enjeux de la réforme

Favoriser la découverte de son environnement proche et l'ouverture au monde

Permettre la connaissance de son territoire et se l'approprier

Permettre à l'enfant de se doter d'outils pour agir en toute sécurité: éducation à la route, hygiène, santé, alimentation, besoins primaire entre temps de repos, et activités

Favoriser l'autonomie, l'initiative par l'expérimentation, le vivre ensemble

Permettre à l'enfant de s'exprimer, d'échanger

Amener à responsabiliser les enfants sur le temps avant, pendant et après le repas

Amener l'enfant à s'approprier les règles du vivre ensemble en participant à leur élaboration

Permettre à l'enfant de vivre des temps de coopération

Favoriser l'épanouissement de l'enfant, son bien-être

Permettre à chaque enfant de s'approprier ce temps à son rythme

Amener l'enfant à vivre le temps périscolaire en toute sécurité physique et affective

Amener l'enfant à pratiquer des activités diversifiées et adaptées à ses appétences, compétences et ses besoins

Organisation du temps périscolaire

Une pause méridienne
aménagée
Espaces permanents /repas



Un temps d'activités
périscolaires
Ateliers-projets/Activités
ponctuelles

Fonctionnement

Chaque jour, une équipe éducative composée d'animateurs qualifiés et de personnels municipaux encadrent, accompagnent et proposent un temps de repas , de repos et d'animations aux enfants de 11h40 à 14h15 pour l'école maternelle et 11h30 à 14h05 pour l'école élémentaire.

L'organisation de ce temps est placée sous la responsabilité de la Mairie de Fleury sur orne et de la Ligue de l'Enseignement du Calvados , en lien avec le projet pédagogique périscolaire élaboré par le conseil éducatif local. Finalement c'est sous notre responsabilité en tant qu'organisateur

Les temps de pause méridienne aménagée et d'activités périscolaires sont déclarés auprès de la Direction (régionale) Départementale de la Cohésion Sociale (de la jeunesse et des sports) en tant qu'accueil collectif de mineurs . Ils sont donc soumis aux principes réglementaires du code d'action sociale et des familles(tel que l'exige la loi sur l'accueil de mineurs dans le cadre du temps périscolaire). (taux d'encadrement , effectif accueilli ,diplômes et quota , justificatif médicaux et judiciaires)

Sur les deux écoles , les enfants disposent de plusieurs espaces pour bénéficier et répondre à leurs besoins et attentes de la manière la plus adaptée d'un temps de pause méridienne aménagée et d'un temps d'activités périscolaires

Ecole maternelle

Restaurant, 4 salles de sieste, 3 salles de classe, 1 salle de motricité, 1 atelier cour d'école, 1 espace vélo, 1 espace bac à sable

Ecole élémentaire

Restaurant, 1 salle de danse, 4 salles au centre d'animation, 1 gymnase, 1 salle de tennis de table, 1 salle informatique, 2 salles de la bibliothèque, 3 préaux ,2 cours , 2 espaces verts avec espaces jardin (jours de beau temps)

L'ensemble de ces espaces sont utilisés chaque jour sur les deux écoles (en lien avec les enseignants et les personnels), ce qui permet de proposer une diversité d'activités aux enfants , de lier des espaces à des types d'activités par exemple, les jeux de société se déroulent toujours dans une salle du centre d'animation et enfin de réguler le nombre d'enfants présents dans les différents espaces.

Ecole maternelle

L'organisation du temps périscolaire sur l'école maternelle de 11h40 à 14h15 s'adresse à tous les enfants demi-pensionnaires ou externes scolarisés. Les enfants externes sont accueillis de 13h20 à 13h30 soit pour un temps de sieste, soit pour un temps d'activités. A partir de 14h05 jusqu'à 14h15, les animateurs référent de classe raccompagnent les enfants (qui étaient en activités ou réveillés) dans les classes ou à l'extérieur suivant les propositions des enseignants. Ce temps est un passage de relais organisé entre l'animateur et l'enseignant entre temps périscolaire et temps scolaire.

L'organisation du temps périscolaire va évoluer tout au long de l'année en fonction des besoins des enfants (temps de repos, repas...)

En effet, en ce début d'année, notamment les enfants de moyenne section bénéficient (tous) d'un temps de repos, leur réveil est échelonné et ils sont accueillis après dans des espaces permanents avec jeux libres. Au cours de l'année, ce temps de repos va évoluer, des animations spécifiques pourront leur être proposées.

Pour les enfants de petite section, ils bénéficient d'un temps de sieste adapté à leurs besoins et suivant l'évolution de ce besoin, ils pourront au cours de l'année, également bénéficier d'un temps d'activités périscolaires spécifiques.

Définitions

LES ESPACES PERMANENTS : ce sont des espaces aménagés pour une activité particulière où l'animateur est là soit pour proposer une approche différente de l'activité aux enfants qui le souhaitent , soit pour encadrer du jeu libre avec le matériel à disposition.

Jeux de cour, structure de jeux , petites voitures, vélo, jeux de ballons, dessin, jeux de société , jeux de construction, petites histoires, relaxation

Chaque jour sur ce temps, votre enfant a la possibilité de bénéficier de l'aménagement des espaces permanents, il les utilise comme il le souhaite soit en jeu libre ou de jouer avec l'animateur

Pour le choix des espaces permanents, votre enfant fait son choix juste avant d'aller manger parmi les espaces qui seront proposés sur le temps d'après.

ATELIERS PROJETS : les ateliers-projets sont des temps d'activité où les animateurs sensibilisent, amènent les enfants à découvrir sur plusieurs séances une thématique (ex : éveil musical). Chaque séance est articulée l'une en fonction de l'autre et ce afin d'atteindre l'objectif de départ. Ce sont des projets dans la mesure où les enfants s'inscrivent dans la durée et peuvent ainsi participer pleinement à l'exploration de la thématique en amenant leurs idées

Pour le choix des ateliers projets , les animateurs proposent à votre enfant de choisir un atelier parmi plusieurs propositions . Il donne son choix et ensuite il est inscrit .Il participera à ces ateliers 1 fois par semaine sur 6 à 7 semaines suivant les thématiques

Emploi du temps maternelle

- POUR LES ENFANTS de Grande section (Classe Angélique, Marie-Sophie et Thierry)

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI			
11H40-12h35	12h45-13h20	13H20-14H05	14h05-14h15
JEUX DANS LES ESPACES permanents	REPAS	JEUX DANS LES ESPACES permanents	Retour en classe avec les animateurs/ Relais enseignants
ATELIERS PROJETS			

POUR LES ENFANTS DE MOYENNE SECTION

(Classe Marie-Sophie, Stéphanie, Anne et Elodie)

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI			
11H40-12h35	12h45-13h20	13H20-14H05	14h05-14h15
REPAS	SIESTE	JEU DANS LES ESPACES permanents	Retour en classe

Des ateliers projets seront proposés aux moyennes sections après les vacances d'Automne.

ATELIERS-PROJETS DE SEPTEMBRE aux VACANCES d'OCTOBRE POUR LES GRANDES SECTIONS

Musique

Objectif : Eveil musical autour du rythme, du chant

Acrosport

Objectif : Développer la motricité et la coopération

Atelier ponctuel : droits et devoirs

Objectif : Réaliser avec les enfants une charte des droits et des devoirs du temps périscolaire. Préparer les élections des délégués de vie périscolaire. Echanger avec les enfants sur leurs idées, leurs ressentis.

Atelier ponctuel : Journal,

Objectif : Construction du journal et choix des rubriques : Collecte des informations, interviews, photos ... par l'animateur avec les enfants Rédaction des articles avec les enfants Mise en page

Peinture à la manière de...

Objectif : Découvrir différentes techniques de peinture

Roman photo

Objectif : Découverte de réalisation d'histoires avec images

Ecole élémentaire

L'organisation du temps périscolaire sur l'école élémentaire s'adresse à tous les enfants demi-pensionnaires ou externes scolarisés. Les enfants externes sont accueillis de 13h20 à 13h30 pour le temps d'activités périscolaires . A partir de 14h05 jusqu'à 14h15, les animateurs référent de classe accompagnent les enfants dans les classes ou à l'extérieur suivant les propositions des enseignants . Ce temps est un passage de relais organisé entre l'animateur et l'enseignant entre temps périscolaire et temps scolaire.

Les propositions sur le temps de pause méridienne et sur le temps d'activités périscolaires vont évoluer tout au long de l'année en fonction des besoins et des attentes

définitions

ATELIERS PROJETS

LES ESPACES PERMANENTS

Ce sont des espaces aménagés pour une activité particulière où l'animateur est là soit pour proposer une approche différente de l'activité aux enfants qui le souhaitent, soit pour encadrer du jeu libre avec le matériel à disposition.

Jeux de cour, les bâtisseurs de l'extrême, jeux de société, dessin, relaxation, bibliothèque, apprendre à faire ensemble, jeux d'imitation

Chaque jour sur ce temps, votre enfant a la possibilité de bénéficier de l'aménagement des espaces permanents, il les utilise comme il le souhaite soit en jeu libre soit de jouer avec l'animateur

ACTIVITES PONCTUELLES

Ce sont des temps d'activités où les animateurs proposent des animations « découverte » ou mettent en place des activités sur propositions des enfants. Une activité ponctuelle si elle est sollicitée peut être mise en place plusieurs fois par semaine pour permettre à tous les enfants qui le souhaitent d'y participer.

Ex: Balle aux prisonniers, thèque, dessinez c'est gagné, origami, Paper toys, cuisine

Votre enfant choisit avant ou après manger, l'activité ponctuelle qu'il fera sur le temps d'après.

Ce sont des temps d'activité où les animateurs sensibilisent, amènent les enfants à découvrir sur plusieurs séances une thématique (ex :cinéma d'animation).

Chaque séance est articulée l'une en fonction de l'autre et ce afin d'atteindre l'objectif de départ. Ce sont des projets dans la mesure où les enfants s'inscrivent dans la durée et peuvent ainsi participer pleinement à l'exploration de la thématique en amenant leurs idées à celles des animateurs

Pour le choix des ateliers projets, les animateurs proposent à votre enfant de numéroter de 1 à 3 ces choix parmi plusieurs propositions. Il donne ses choix puis il est inscrit Il participera à ces ateliers 2 fois par semaine sur 6 à 7 semaines suivant les thématiques

POUR LES ENFANTS DE CP et CE1 ce2 Mme BOUTOUIL

LUNDI			MARDI		JEUDI			VENDREDI		
REPAS	11H30-12H30		REPAS	11H30-12H30	REPAS	11H30-12H30	REPAS	11H30-12H30	REPAS	11H30-12H30
ESPACES PERMANENTS	12H30-13H20		ESPACES PERMANENTS	12H30-13H20	ESPACES PERMANENTS	12H30-13H20	ESPACES PERMANENTS	12H30-13H20	ESPACES PERMANENTS	12H30-13H20
ATELIERS PROJETS	13H20-14H05		ACTIVITES PONCTUELLES	13H20-14H05	ATELIERS PROJETS	13H20-14H05	ACTIVITES PONCTUELLES	13H20-14H05	ATELIERS PROJETS	13H20-14H05

14h05 jusqu'à 14h15, les animateurs référent de classe accompagnent les enfants dans les classes ou à l'extérieur suivant les propositions des enseignants . Ce temps est un passage de relais organisé entre l'animateur et l'enseignant entre temps périscolaire et temps scolaire.

ATELIERS-PROJETS DE SEPTEMBRE à VACANCES OCTOBRE CP/CE1+CE2 Mme Boutouil

Tour du monde au travers du théâtre (1 pays par séance)

Objectif : Essayer les différentes manières de jouer sur scène en fonction des pays
Retrouver des personnages types d'un pays à l'autre

Création d'instruments de musique

Objectif : Développer l'écoute, le sens musical, créer son instrument

Parcours de motricité

Objectif : permettre aux enfants de développer leur motricité au travers de jeux ludiques

Initiation basket

Objectif : faire découvrir cette activité sportive sous formes de petits jeux

Créer son tableau en peinture sur le thème clair/obscur

Objectif : s'exprimer au travers de la peinture, observer, reproduire, différencier l'ombre et la lumière, différentes techniques de peinture

Danses

Objectif : Apprendre à chorégrapier plusieurs mouvements ensemble, identifier différents types de danses

Club de lecture

Objectif : Présentation du club de lecture, choix du nom du club, connaître les goûts des enfants, choix du premier livre, vote des coups de cœur : coups de cœur...

Journal

Objectif : Construction du journal et choix des rubriques : Collecte des informations, interviews, photos ... par l'animateur avec les enfants
Rédaction des articles avec les enfants Mise en page

Forum des enfants

Objectif : Réaliser avec les enfants une charte des droits et des devoirs du temps périscolaire. Préparer les élections des délégués de vie périscolaires.
Echanger avec les enfants sur leurs idées , leurs ressentis

POUR LES ENFANTS DE CE2 ,CM1 ET CM2

LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI		
11H30-12H30	12H30-13H15	13H20-14H05	11H30-12H30	12H30-13H15	13H20-14H05	11H30-12H30	12H30-13H15	13H20-14H05	11H30-12H30	12H30-13H15	13H20-14H05
ESPACES PERMANENTS	REPAS	ACTIVITES PONCTUELLES	ESPACES PERMANENTS	REPAS	ATELIERS PROJETS	ESPACES PERMANENTS	REPAS	ACTIVITES PONCTUELLES	ESPACES PERMANENTS	REPAS	ATELIERS PROJETS

14h05 jusqu'à 14h15, les animateurs référent de classe accompagnent les enfants dans les classes ou à l'extérieur suivant les demandes des enseignants . Ce temps est un passage de relais organisé entre l'animateur et l'enseignant entre temps périscolaire et temps scolaire.

ATELIERS-PROJETS DE SEPTEMBRE à VACANCES OCTOBRE CE2/CM1/CM2

Création de marionnettes

Objectif : Découvrir les différentes formes de marionnettes et créer la sienne et apprendre à la manipuler

Bibliothèque sonore

Objectif : créer une bibliothèque sonore consultable à la bibliothèque, découvrir de nouveaux contes, apprendre à poser sa voix, à s'entendre ,à écouter

Film d'animation à la manière de Chicken Run (pâte à modeler)

Objectif : Découvrir le fonctionnement d'un film d'animation en passant par l'écriture du scénario jusqu'à la réalisation du film avec un support différent : la pâte à modeler

Tchouk ball

Objectif : Faire découvrir une activité sportive coopérative qui utilise un support original : un trampoline.

Danses

Objectif : Apprendre à bouger son corps en musique et aussi différents mouvements

Journal

Objectif : Construction du journal et choix des rubriques : Collecte des informations, interviews, photos ... par l'animateur avec les enfants Rédaction des articles avec les enfants Mise en page

Aménagement de mobilier pour le jardin (hôtel à insectes, banc) à partir de palette en bois

Objectif : faire découvrir aux enfants le bricolage du bois avec l'utilisation des outils et des consignes de sécurité pour réaliser des objets qui vont servir à tous

Forum des enfants : droits et devoirs, les délégués du périscolaire

Objectif : Réaliser avec les enfants une charte des droits et des devoirs du temps périscolaire. Préparer les élections des délégués de vie périscolaires. Echanger avec les enfants sur leurs idées , leurs ressentis

***Pour toutes informations, renseignements pour votre enfant concernant
les activités périscolaires***

Vous pouvez contacter les personnes référentes pour la Ligue de l'Enseignement du Calvados sur le territoire de Fleury sur orne

Anne Villon: Coordinatrice enfance-Jeunesse centre d'animation
Nicolas Le Joncour : Animateur référent périscolaire école élémentaire
Caroline Charuel : Animatrice référente périscolaire école maternelle

Période scolaire: lundi au vendredi 9h30-18h30

Période vacances: lundi au vendredi 8h-18h30

Téléphone :02 31 83 10 07

Mail :periscofleury@laligue14.org

**Adresse : Centre d'animation Enfance-Jeunesse Ligue de l'Enseignement
20 rue F.Mitterrand 14123 Fleury sur orne**